

AVIS È Service de l'Environnement

Plante toxique détectée sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures

La Berce du Caucase

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 8 juillet 2010 È Le Service de l'environnement de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures avise les citoyens que des spécimens de la plante hautement toxique, la Berce du Caucase, ont été détectés sur le territoire de la ville (dans le secteur du Domaine).

Le Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures avise donc la population du secteur du Domaine et des environs qu'elle entend procéder, à partir de ce lundi 12 juillet 2010, à l'éradication de la plante dite Berce du Caucase. Cette mesure vise à intervenir sur les terrains publics et exceptionnellement privés afin d'éradiquer, autant que possible, la plante hautement toxique que est la Berce du Caucase. D'ici là, nous savons que les contribuables effectuent telle corvée sur leur propre terrain et il leur est loisible de se joindre aux équipes municipales si leurs équipements et méthodes sont garants de leur sécurité.

La Berce du Caucase contient dans toutes ses parties des substances chimiques activées par la lumière. Tout contact avec la sève peut causer des brûlures graves, accompagnées d'ampoules et de cicatrices. La sensibilité au soleil peut persister plusieurs mois après le contact.

Pour obtenir plus d'information sur la Berce du Caucase (comment la reconnaître, l'éradiquer, etc.), nous vous invitons à contacter la ligne Info-Santé en composant le 811.



Réjean Fortin /Service de l'urbanisme / Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures (Qc) G3A 2E3/Tél.: 418.878.4662, poste 5402 /Télec. : 418.870.1581/rejean.fortin@ville.st-augustin.qc.ca / www.ville.st-augustin.qc.ca